



ÉNONCÉ INTRODUCTIF DU BUDGET MUNICIPAL 2017

Chères citoyennes, Chers citoyens,
Madame la conseillère, Messieurs les conseillers,
Madame la trésorière adjointe,
Madame la greffière adjointe,
Monsieur le directeur général,

Il me fait plaisir d'introduire la présentation du budget 2017 qui sera effectuée dans quelques instants par M. Jean Perron, conseiller responsable de cet important dossier, à savoir les finances de la Ville.

Je vous rappelle toutefois que l'élaboration d'un budget équilibré est une démarche d'équipe dans laquelle chaque service et chaque membre du conseil est impliqué. Évidemment, le tout se fait selon les orientations déjà énoncées dans le rapport sur la situation financière des années 2015-2016 présenté le 1^{er} novembre dernier, à savoir :

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

- a) Imposer aux contribuables une tarification reflétant le coût réel des services offerts à la population. La politique de tarification de certains services sera maintenue et comprendra les frais inhérents à leur gestion;
- b) Gérer de façon à limiter les dépenses aux niveaux essentiels pour limiter la hausse moyenne des taxes à son niveau le plus bas possible;

Toutefois, nous devons prévoir les disponibilités financières pour :

- La réfection du réseau des eaux usées, dans le respect des exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), en regard des débordements des eaux usées;
- L'entretien de l'ensemble de nos réseaux et de nos bâtiments;
- La protection de l'environnement (zones humides) et la participation financière à l'aménagement des terrains écosensibles suite à leur acquisition;
- La gestion et l'entretien des infrastructures de l'ensemble des parcs municipaux;
- Le suivi des stratégies et des actions inscrites au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD);
- Le soutien aux organismes gérés par nos bénévoles;
- L'aide aux familles en toutes saisons dans le volet « vie communautaire »;

- L'implantation de la politique municipale *Municipalités amies des aînés (MADA)*;
 - Le soutien à la culture et au patrimoine;
 - La sécurité publique;
- c) Continuer à travailler avec les autres paliers de gouvernement pour obtenir des subventions permettant de diminuer les impacts financiers des immobilisations essentielles.

Cette démarche concertée nous a permis, encore une fois, de construire un budget réaliste respectant les engagements pris antérieurement. Ainsi, dans sa présentation, monsieur Perron nous entretiendra du budget d'opération, du Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2018-2019, et du règlement concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux pour l'année 2017.

Toutefois, nous avons dû tenir compte du remboursement des règlements d'emprunt pour des travaux jugés urgents et essentiels qui ont eu cours au fil des ans. Nous n'avons d'autre choix que de retarder certains projets, tant et aussi longtemps que tous nos réseaux primaires (égout et pluvial) ne seront pas au niveau, ou que de nouvelles résidences ne viennent nous aider à partager différemment les dépenses de la Ville.

Je tiens à remercier M. Jacques Arsenault, directeur général et trésorier, Mme Amélie Lamontagne, trésorière adjointe, les membres du conseil, et plus particulièrement M. Jean Perron, conseiller porteur du dossier, pour leurs avis et implication dans l'élaboration de ce budget 2017. Comme nous, suite à la présentation de M. Perron, vous pourrez constater que l'objectif fixé est atteint et que nous avons encore réussi à diminuer la hausse de taxes à un niveau inférieur aux autres années, malgré toutes les augmentations qui nous sont imputées sans contrôle de notre part.

À vous M. Perron.



Jean Laliberté, maire

Le 13 décembre 2016